
Troisième Session, Vingtième Parlement, 11 George VI, 1947.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

BILL 260.

Loi modifiant la Loi d'interprétation.

**ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES
LE 23 JUIN 1947.**

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE